

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 19 décembre 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir MME REVEL) - Mme ROY (pouvoir MME KOENDERS) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. HOUPERT (pouvoir MME ERSCHENS) - M. HELIE (pouvoir MME VOISIN-VAIRELLES) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CAVIN (pouvoir MME DESAUBLIAUX)

OBJET DE LA DELIBERATION

Demande de subvention de la DRAC Bourgogne pour le projet « RACONTE MOI TA LANGUE » conduit dans les écoles de Fontaine d'Ouche

Madame Maslouhi, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Grand Dijon a signé le 6 juillet 2015 le contrat de ville 2015-2020 avec l'État, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, l'Éducation nationale, les communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant, les bailleurs sociaux, la caisse d'allocations familiales, la caisse des dépôts et consignations, l'Agence Régionale de Santé et Pôle emploi.

L'objet de ce contrat est de réduire les inégalités en matières économiques, sociales et urbaines entre les territoires au sein de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

Ainsi, les différents partenaires du contrat de ville se sont engagés à agir en faveur des habitants des quartiers prioritaires et de veille de la Politique de la ville, à partir des orientations stratégiques et objectifs opérationnels qui ont été déclinés autour des 4 piliers thématiques suivants :

- La cohésion sociale ;

- Le cadre de vie et le renouvellement urbain ;

- Le développement économique, l'emploi et l'accès à la formation ;
- Les valeurs de la République et la citoyenneté.

Le diagnostic du pilier cohésion sociale du contrat de ville met en évidence que, sur ces quartiers, malgré la présence en nombre des équipements culturels et des structures associatives visant à la culture pour tous, leur utilisation par les habitants des quartiers est faible.

Considérant :

- la signature, par le Grand Dijon, la Direction Régionale de l'Action Culturelle de Bourgogne (DRAC) et l'Education Nationale, d'une convention cadre « culture et territoires », pour la période 2016-2018, qui définit une stratégie commune de développement de l'action culturelle pour et avec les habitants des quartiers de la Politique de la ville ;

- la concrétisation du volet éducatif du pilier cohésion sociale du contrat de ville par les Programmes de Réussite Educative du Grand Dijon et la mise en œuvre par le PRE de Dijon d'un accompagnement individualisé des enfants en familles en difficulté habitant les quartiers prioritaires des Grésilles et de Fontaine d'Ouche.

- du référentiel national d'objectifs des réseaux d'éducation prioritaire de l'Education nationale proposé dans la circulaire du 4 juin 2014 et de l'axe prioritaire du récent Réseau d'Education Prioritaire de Fontaine d'Ouche « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire » ;

le Projet « Raconte moi ta langue », conçu par les coordinations du Réseau d'Education Prioritaire et du Programme de Réussite Educative, consiste à impliquer dans les classes et à la bibliothèque les parents d'élèves non francophones des écoles de Fontaine d'Ouche autour de la littérature jeunesse bilingue. Dix classes du quartier de Fontaine d'Ouche participent au projet.

Les objectifs du projet sont :

- faire participer les familles non francophones à la vie de l'école en les impliquant dans la classe en qualité de « personne ressource » connaissant la langue d'origine d'histoires étudiées en classe

- faire entrer les familles non francophones à la bibliothèque du quartier et leur présenter des supports multilingues

- participer à la réussite éducative des enfants des familles non francophones en valorisant leurs cultures d'origine

- former les professionnels – enseignants, animateurs, bibliothécaire – aux liens entre multilinguisme et réussite éducative.

Pour ce projet financé principalement sur des crédits de droit commun, il est proposé de solliciter une subvention de 3000€ auprès de la DRAC Bourgogne pour la prise en charge du coût des formations et la constitution de malles pédagogiques multilingues.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver la demande de subvention de 3 000 € à la DRAC Bourgogne pour le projet « Raconte moi ta langue » ;

2 - m'autoriser à apporter le cas échéant des modifications de détails ne remettant pas en cause son économie générale pour tenir compte des négociations avec les co-financeurs et partenaires ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 46

Contre : 13